

Jour de séance 45

le mercredi 29 avril 2015

10 h

Prière.

M. Oliver (Kings-Centre) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition contre la fermeture de l'école primaire de Norton. (Pétition 80.)

M. Coon (Fredericton-Sud) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à établir un centre pour les adultes autistes, à assurer aux enfants autistes un accès aux services de santé mentale et à constituer un comité parlementaire chargé de tenir des audiences sur les services aux autistes. (Pétition 81.)

M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à construire une nouvelle école ou un rajout à l'école Northrup Frye. (Pétition 82.)

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M^{me} Dubé, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 30 avril 2015, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : projet de loi 11 puis motions 33, 27 et 31.

Sur la motion de M. Albert, appuyé par M. Boudreau, il est résolu ce qui suit :

que, conformément à l'article 109 du Règlement, les prévisions budgétaires suivantes soient renvoyées au Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires :

ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches ;
ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ;
ministère des Ressources humaines ;
ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

M. Albert, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier le volume 1 du budget supplémentaire pour 2013-2014.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Bernard LeBlanc.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. Bernard LeBlanc, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 2013-2014, VOLUME 1
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Accords de partage des recettes avec les Premières Nations	2 959 658,59
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Sécurité publique et services correctionnels	4 643 241,14
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE	
Administration	875 593,26
Politiques, planification et développement stratégique	588 007,63
Entretien	4 174 360,42
Entretien pendant l'hiver	2 232 695,21
Société de voirie du Nouveau-Brunswick	254 331,75
Votés	8 124 988,27

La Chambre adopte ces crédits.

Il est unanimement convenu de revenir au dépôt de projets de loi.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Melanson :

24, *Loi supplémentaire de 2013-2014 (1) portant affectation de crédits.*

Le président de la Chambre annonce que, conformément au paragraphe 42.3(1) du Règlement, il est ordonné que le projet de loi 24 soit lu une deuxième et une troisième fois sur-le-champ.

Est lu une deuxième fois le projet de loi suivant :

24, *Loi supplémentaire de 2013-2014 (1) portant affectation de crédits.*

Est lu une troisième fois le projet de loi suivant :

24, *Loi supplémentaire de 2013-2014 (1) portant affectation de crédits.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

Il est unanimement convenu de continuer de siéger une fois venue l'heure de la pause du midi.

La séance est levée à 12 h 7.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

Rapport annuel 2014, Bureau du défenseur du
consommateur en matière d'assurances

(28 avril 2015).